

**Banque des Etats de l'Afrique Centrale
(BEAC)**

Rapport de Contrôle de la Salle des Marchés

Exercice clos le 31 décembre 2016

RAPPORT DE CONTROLE DE LA SALLE DES MARCHES
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016
au Conseil d'Administration
Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé au contrôle des activités de la Salle des Marchés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les faiblesses constatées dans l'organisation et le fonctionnement de la Salle des Marchés, ainsi que nos principales recommandations, ont fait l'objet d'un suivi présenté dans notre lettre sur le contrôle interne.

De nos contrôles, il résulte les principales observations suivantes :

- La position de change au 31 décembre 2016 est constituée, au sens strict, de la situation des avoirs en devises placés auprès des contreparties (dépôts monétaires et opérations sur titres) et en comptes espèces et titres auprès des correspondants, ainsi que de la valorisation du stock d'or. Au 31 décembre 2016, cette position s'élève à 1 350 milliards de FCFA contre 2 537 milliards de FCFA à fin 2015 du fait des cessions partielles du portefeuille d'investissement (-1 677 millions d'euros en valeur nominale) réalisées au cours de l'exercice 2016
- Le tableau de variation du portefeuille d'investissement en valeur nominale se présente comme suit au 31 décembre 2016 (en millions d'Euros) :

Libellés	31/12/2015	Acquisitions	Cessions	Reclassements	31/12/2016
Titres d'investissement	3 575	0	1 677	1 423,5	474,5

- Le portefeuille d'investissement (Held to maturity) détenu par la Banque au 31 décembre 2016 est composé des titres suivants :
 - Titres français 56,38% ;
 - Titres allemands 43,62% ;
- Le portefeuille de trading se décompose comme suit (*en partant des valeurs nominales*) :
 - Titres français 49,21%
 - Titres allemands 9,34%
 - Titres belges 7,02%
 - Autres 34,42%
- Le risque de défaut émetteur est minime au 31 décembre 2016 car aucun émetteur dont les titres sont détenus ne présente un rating inférieur à la limite statutaire qui s'établit à AA.

- Le portefeuille d'investissement n'est pas valorisé au *mark-to-market* et n'enregistre pas de perte latente.
- La Banque, par le biais du Comité de Stratégies a décidé de céder une partie du portefeuille d'investissement avant leur maturité :
 - le 29 juin 2016 pour un montant nominal de 580,30 millions d'euros, soit 380 652 millions de FCFA,
 - le 30 août 2016 pour un montant nominal de 725 millions d'euros, soit 475 569 millions de FCFA,
 - le 02 décembre 2016 pour un montant nominal de 371 millions d'euros, soit 243 360 millions de FCFA,

L'objectif de cette cession était d'assurer une liquidité suffisante au Compte d'Opérations afin de respecter l'exigence de la quotité obligatoire équivalente à 50% des avoirs extérieurs nets de la BEAC.

Les différentes cessions partielles de ce portefeuille ont dégagé au total une plus-value de 230 656 millions de FCFA.

- Le Comité de Stratégies de la Salle des marchés du 6 mars 2017 au regard de la baisse continue des réserves de change et afin de protéger la Banque des moins-values dans un contexte de hausse des taux, a décidé de céder partiellement le portefeuille d'investissement à hauteur de 75% de sa valeur nominale au 31 décembre 2016.

Cette décision a entraîné au 31 décembre 2016, le reclassement en portefeuille de placement du portefeuille d'investissement à hauteur de 1 423,5 millions d'euros soit 933 755 millions de FCFA, en valeur nominale.

Ce reclassement, effectué à la juste valeur des titres au 31 décembre 2016, a dégagé un écart de réévaluation positif de 126 822 millions de FCFA, comptabilisée en capitaux propres de la banque.

- La Banque, par le biais du Comité de Stratégies et conformément aux dispositions statutaires, afin de minimiser les risques de la Salle des Marchés, a décidé au 31 décembre 2016 :
 - de reconduire la suspension à titre provisoire du portefeuille de trading (Il s'agit d'une décision du Comité de stratégies avant reclassement du portefeuille d'investissement en portefeuille de Trading) ;
 - de ramener la duration moyenne du portefeuille d'investissement de 9 à 6 ans, en gardant les mêmes marges de déviation de 3 ans à la hausse comme à la baisse ;
 - de maintenir la maturité maximale des titres à 12 ans ;
 - de maintenir le benchmark placement tel qu'il suit :

Types d'instruments	Objectifs cibles	Marge de variation
Titres et instruments assimilés (PI + PT)	80%	(60% - 100%)
Dépôts monétaires, Or, comptes à vue or AFT	15%	(0% - 30%)
Gestion déléguée	5%	(0% - 15%)

- de maintenir le benchmark devises tel qu'il suit :

Position	Taux minimum	Taux maximum
En EUR	95%	100%
En USD - GBP - CHF	0%	5%

- de maintenir, au 31 décembre 2016, la suspension des opérations de manière temporaire avec ABN Amro Bank, BBVA Madrid, Banco Santander, Bank Of America Merrill Lynch, Barclays Bank London, Citibank London, Commerzbank AG Frankf, Crédit Agricole CIB Paris, Danske Bank Copen, Deutsche Bank London, Natixis Paris, Royal Bank of Scotland et Société Générale, au vu de leur rating inférieur à A+ ;
 - de réhabiliter les contreparties suivantes : Crédit Suisse Zurich, KBC Bruxelles, UBS Zurich au vu de l'amélioration de leur rating ;
 - de reporter l'intégration de la NORDEA BANK DANMARK A/S dans la liste des contreparties de la Salle des Marchés malgré la bonne qualité financière et le bon niveau de rating équivalent AA-.
- Le solde restant à amortir de 5 943 millions FCFA sur la réserve de réévaluation constatée lors du reclassement des titres de trading en titres d'investissement a été totalement amorti, suite à la décision du Comité de Stratégies de la Salle des marchés de céder le portefeuille de titres à hauteur de 75% de sa valeur nominale.
 - Les charges et les produits générés par la Salle des Marchés ont été retracés dans la comptabilité générale et ont permis de dégager un résultat comptable net (hors intérêts sur Compte d'Opérations et Compte Spécial de Nivellement) de 272 942 millions FCFA au 31 décembre 2016 contre 218 000 millions FCFA au 31 décembre 2015. Cette augmentation significative s'explique par la plus-value dégagée sur les cessions partielles des titres d'investissements de 230 656 millions FCFA.
 - Le stock d'Or n'a pas connu de variation entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016. Il est de 201 865,827 onces. Sa valeur de marché s'élève à 143,87 milliards FCFA au 31 décembre 2016 contre 129,21 milliards FCFA au 31 décembre 2015. La hausse découle de l'évolution favorable des cours sur la période. Les cours de l'once d'or se sont appréciés sur la période se situant à 1 086,47 euros en décembre 2016 contre 975,79 euros en décembre 2015.
 - Le placement de l'Or géré par la Salle des Marchés a généré au cours de l'exercice 2016, des produits de 389 millions de FCFA contre 299 millions de FCFA en 2015. Ceux-ci ont été directement imputés dans le résultat de la Banque.

Yaoundé, le 28 mars 2017.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Afrique Centrale

René LIBONG

Associé

Mazars Cameroun

Jules Alain NJALL BIKOK

Associé